



MAIRIE DE
DAMIATTE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 septembre 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de DAMIATTE, s'est réuni, dûment convoqué, à la mairie de Damiatte, en session ordinaire, sous la présidence de Madame FADDI Evelyne, Maire de DAMIATTE.

Étaient présents : Mme FADDI – Mme VIDAL – M ROUDET – Mme PICARD - Mme MAUREL Marie-José - M DOMINGUEZ – M VAGLIENTI – Mme MAUREL Pascale.

Étaient absents avec pouvoir : M MOLIERES représenté par M VAGLIENTI – M DARASSE représenté par Mme FADDI

Étaient absents : Mme JACONO - M BESSIOUD – Mme ALLETRU – M PRADES - Mme BRET

Date de la convocation : 20 septembre 2023

Secrétaire de séance : M DOMINGUEZ Olivier

Date d'affichage : 5 octobre 2023

N° de la délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
2023-053	Tarifs location salle des fêtes	Pour: unanimité
2023-054	Désignation d'un référent déontologue des élus	Pour: unanimité
2023-055	Participation de la commune de Damiatte à la consultation organisée par le Centre de Gestion pour la passation de la convention de participation risque prévoyance couvrant les risques financiers encourus par les agents en vertu de ses obligations à l'égard du personnel	Pour : unanimité
2023-056	Participation de la commune de Damiatte à l'opération Ecole et Cinéma	Pour: unanimité

Evelyne FADDI
Maire

